COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE TARN

PROJET EDUCATIF 2018-2021

PETITE ENFANCE- ENFANCE-JEUNESSE

13 Novembre 2018

SOMMAIRE

Définition d'un Projet Educatif d'un territoire (source cnfpt)

I. Etat des lieux.....p1
A. Une EPCI au centre du département
B. Une croissance démographique en constante évolution
C. Répartition de la population
D. Structures d'accueil enfance jeunesse présentes sur le territoire

II. Elaboration du Projet Educatif.....p 4
A. Les PEDT de 2013
B. Réunion participatives dans le cadre du diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse

III. Les Objectifs Educatifs 2018/2021.....p 6
- Accès aux services
- Citoyenneté et vivre ensemble
- Mutualisation et partenariat
- Axes transversaux

IV. Evaluation.....p 7
1. Des actions
2. Du travail partenarial
3. Du Contrat Enfance Jeunesse

Définition du Projet éducatif d'un territoire

Extrait : Les enjeux des politiques territoriales « petite enfance, enfance et jeunesse »
Auteur Wiki Territorial cnfpt. Novembre 2015

Un Projet Éducatif est avant tout une volonté politique partagée. C'est un projet évolutif partenarial qui vise à développer sur un territoire donné une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes et à favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets, à l'autonomie et à l'engagement citoyen afin de les aider à trouver leur place dans la société.

Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs, sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il doit répondre à des besoins d'espace, de temps, de rythme de vie, d'activités de loisirs, de santé, de transport, de logement, d'orientation, d'information ...

Il doit proposer des actions (dans un projet global) adaptées aux besoins de l'ensemble des tranches d'âges visées en favorisant une accessibilité équitable sur un territoire donné. Il peut contribuer à enrichir et diversifier les temps de loisirs, favoriser l'épanouissement personnel et collectif, promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux dispositifs d'information, d'orientation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle des enfants et des jeunes.

Il doit aussi mobiliser les acteurs de la communauté éducative (collectivités territoriales, établissements scolaires, associations, services de l'Etat, organismes publics, familles et jeunes), afin de rechercher un meilleur équilibre entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire et réfléchir de manière pertinente et cohérente à la notion d'accueil des enfants et des adolescents.

Il est constitué de plusieurs phases méthodologiques. Le projet éducatif peut se découper en trois grandes parties et doit être coordonné. La première phase consiste à faire un constat / diagnostic précis du territoire afin de déterminer la ou les problématiques, les « forces en présences » (ressources) afin d'établir des objectifs ciblés. La deuxième phase concerne l'écriture du projet (développer les axes de développements, les partenariats, les moyens...) et la dernière phase avant une validation politique consiste à établir l'ensemble du dispositif d'évaluation.

I. Etat des Lieux

A. Une EPCI au centre du département

La Communauté des Communes Centre Tarn se trouve au centre du département du Tarn et notamment à mi-chemin entre les deux principales agglomérations : Albi et Castres-Mazamet.

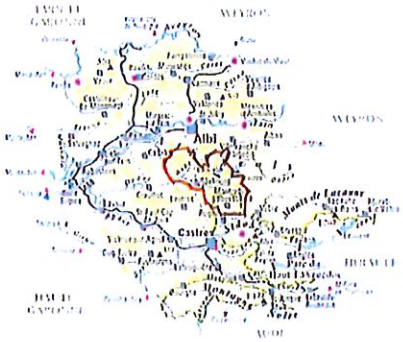

Administrativement la Communauté de communes est constituée de 16 communes. Trois communes dépassent le millier d'habitants : Réalmont qui a elle seule regroupe 30 % de la population de la CCCT, Montredon-Labessonnié, et Lombers. Toutes les autres communes ont moins de 520 Habitants.

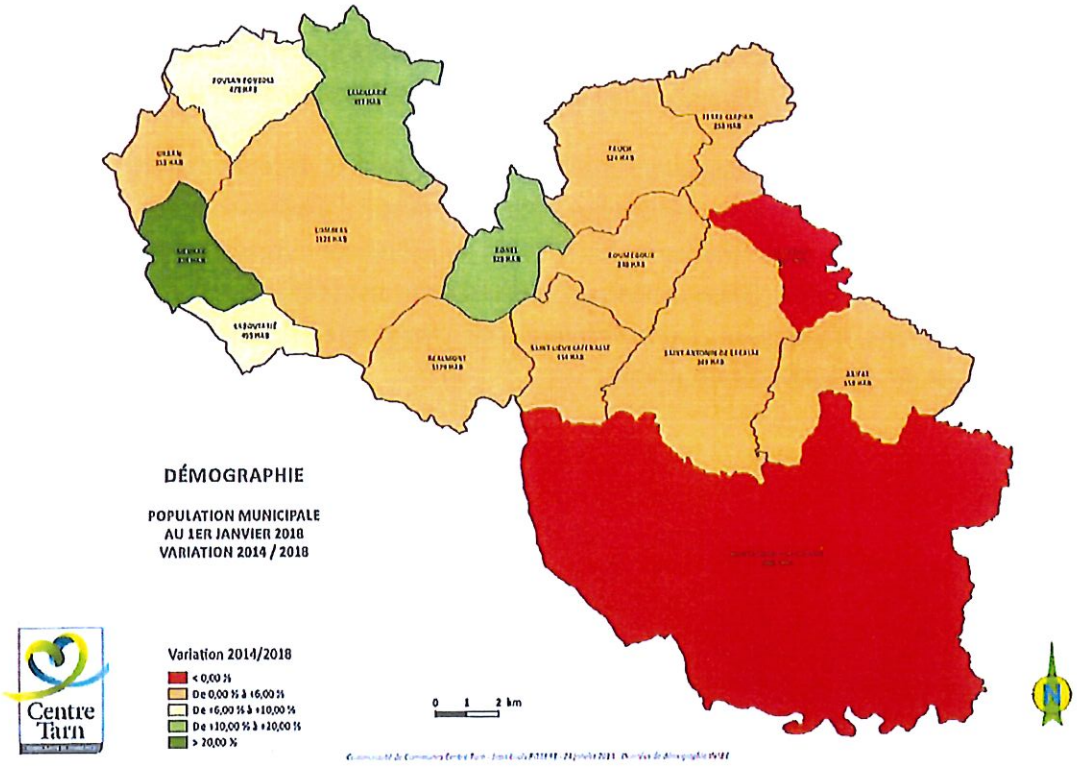

B. Une croissance démographique en constante évolution (données INSEE 2014)

1. Les raisons de cette évolution

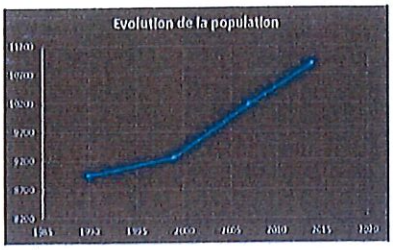

Différentes hypothèses peuvent être avancées pour tenter d'expliquer cette évolution. Un taux de natalité avoisinant les 120 naissances par an (124 en 2012, 126 en 2013, et 139 en 2014 Insee).
L'urbanisme qui se développe aussi sur le territoire, puisque depuis 2006, 5 lotissements ont vu le jour, représentant ainsi 120 lots pouvant chacun accueillir une nouvelle maison et donc potentiellement une nouvelle famille.

C. Répartition de la population (INSEE 2014)

1. Une population jeune

La population des 0 /14 représente une part importante de la population du territoire. Et cette tendance devrait se poursuivre puisque les plus représentés sur le territoire sont les 30/59 ans donc des familles ou des personnes en âge d'avoir des enfants.

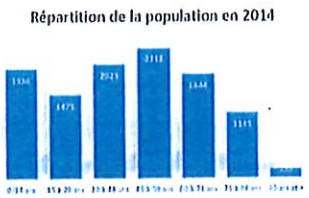

2. Une augmentation significative

Une forte augmentation en 6 ans des 0/14 ans, une augmentation qui devrait se confirmer dans les années à venir, de par la répartition de la population, mais également de par la création de nouveaux lotissements et une évolution démographique positive jusqu'en 2014, + 5,4 % par an.

3. La constitution des familles

On observe un nombre important de couples sans enfants, mis en lien avec l'information précédente la part importante des 30/59 ans sur le territoire cela permet de confirmer l'hypothèse émise, à savoir une probable augmentation des naissances dans les années à venir.

22% des familles sont des familles monoparentales, ce qui augmente une fois de plus les éléments pouvant conduire à un besoin de garde régulier.

En janvier 2016 la fécondité conjoncturelle était de 1,9 enfant par femme. Ce qui laisse donc supposer que certains couples ayant un enfant peuvent être amenés à en avoir d'autre.

Tout ceci pour confirmer une fois encore, que l'évolution des 0/14 ans sur le territoire devrait continuer à progresser de façon exponentielle sur les années à venir.

4. La population active

Une population active importante La Communauté de Communes connaît un taux de chômage relativement faible puisque 10.9 % seulement de la population active de plus de 15 ans est au chômage ; contre 15,71% au niveau du département du Tarn.

Ce qui peut donc laisser supposer un besoin de mode de garde effectif pour les enfants du territoire.

D. Structures d'accueil enfance jeunesse présentes sur le territoire

1. 4 ALSH (Accueil de loisirs sans Hébergement)

ALSH « La Passerelle » à Lombers (association qui gère également la crèche) il est financé par 6 communes au prorata de la fréquentation des enfants issus de leurs communes respectives (Lombers, Orban, Poulan Pouzols, Laboutarié, Lamilarié et Sieurac). Depuis l'été 2015, ce centre connait une augmentation significative de sa fréquentation surtout en Juillet. Jusqu'à atteindre une moyenne de 37 enfants par jour en juillet 2016.

ALSH « La Sigourre » à Montredon Labessonnié. Cet ALSH est en gestion municipale directe. C'est une petite structure qui accueille les enfants à partir de 4 ans. Sa fréquentation a également augmenté de 16 % l'été 2016 pour atteindre une moyenne de 22 enfants par jour, pouvant aller jusqu'à 40 les jours de sortie.

ALSH de Réalmont il fonctionne toutes les vacances scolaires mis à part 5 semaines l'été (en juillet) où ils laissent la place à « La Ruche » association Familles Rurales. Cet échange est une entente établie il y a longtemps sur la ville de Réalmont. Un service enfance jeunesse municipal a vu le jour en septembre 2017, depuis on note une évolution significative de la fréquentation.

ALSH « La Ruche » à Réalmont qui fonctionne donc 5 semaines l'été.

2. 3 ALAE

3 ALAE sont présents sur le territoire, un sur la commune de Réalmont qui est géré par le service enfance jeunesse. Un sur la commune de Montredon Labessonnié qui est également en gestion directe. Et enfin un sur un RPI incluant la commune d'Orban et dont le siège se situe sur la commune de Fénols (Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet).

3. 4 Salles de jeunes Municipales

Trois salles de jeunes sont présentes sur le territoire :

Sur la commune de Réalmont elle est une structure déclarée rattachée au service enfance jeunesse depuis janvier 2018. 2 Animateurs permanents avec des renforts temporaires.

Une salle de jeunes sur la commune de Lombers, avec un animateur mutualisé avec le service enfance jeunesse de Réalmont.

Une à Saint-Antonin de Lacalm, et une à Poulan-Pouzols, qui sont quant à elles mises à disposition des jeunes qui en ont eux-mêmes la gestion de manière autonome.

4. 11 Garderies Périscolaires

Sur le territoire nous retrouvons 11 garderies municipales, 4 faisant partie d'un RPI entièrement situé sur le territoire, 4 propre à une école communale et 3 dépendant de RPI avec des communes limitrophes.

II. Elaboration du Projet Éducatif

Dès 2013, chaque commune possédant une école sur son territoire a dû mettre en place un PEDT (Projet Éducatif De Territoire) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Amenant ainsi les élus à réfléchir à ce qu'ils souhaitaient et imaginaient pour l'enfance sur leur territoire.

Plus récemment dans le cadre du diagnostic du CEJ réalisé fin 2017 début 2018, des réunions participatives sur les trois thématiques : petite enfance, enfance et jeunesse ont été mises en place en présence de professionnels du territoire et des élus de la commission enfance jeunesse.

C'est en s'appuyant sur ces travaux réalisés qu'il a été possible de faire ressortir les valeurs, et attentes en termes de politique éducative en Centre Tarn.

A. Les PEDT de 2013

Lorsque l'on reprend les objectifs éducatifs qui avaient été formulés dans les PEDT de 2013 certaines Thématiques reviennent:

- **La citoyenneté**
- **Le respect du rythme de l'enfant**
- **Les découvertes et pratiques variées: Science, sport culture, langage, musique...**
- **Développer chez les enfants l'estime d'eux-mêmes et l'esprit critique**
- **Entraide et coopération**
- **Des thématiques transversales comme la découverte et le respect de l'environnement, l'accès à la culture, les liens intergénérationnels.**
- **Accessibilité équitable aux services.**

B. Réunions participatives dans le cadre du diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse

Lorsque l'on reprend les conclusions des réunions participatives mises en place, les éléments qui en ressortent:

- **Des problèmes de transports ont été identifiés**
- **Besoin d'accompagnement à la parentalité**
- **Maintenir les actions mutualisées existantes (séjours et formations)**
- **Accompagner les jeunes sur leurs projets**
- **Accompagner les jeunes vers le monde du travail**
- **Responsabiliser les jeunes par le biais d'actions demandant un effort collectif**
- **Mettre en place des actions de prévention**
- **Donner envie aux jeunes de s'investir dans la vie de leur village, les responsabiliser, les valoriser.**
- **Créer un conseil Communautaire Jeunes**

Ce sont ces différents travaux qui ont permis d'aboutir aux objectifs de ce projet éducatif.

III. Les Objectifs Educatifs 2018 à 2021

Accès aux services

- Respecter l'équité en termes d'accessibilité

Permettre à chaque enfant du territoire quelle que soit sa commune de résidence, d'avoir accès aux services, actions et projets de façon identique (modalités d'inscription, tarifs...)

- Favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants du territoire.

- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Citoyenneté et vivre ensemble

- Mettre en place des actions permettant d'établir un lien entre les différentes tranches d'âge : passerelles éducatives, tout en s'assurant une cohérence sécurisant l'enfant et la famille.

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'engager, d'être acteurs de leurs projets.

- Permettre à tous les enfants d'acquérir des connaissances et des compétences utiles à la construction de l'estime d'eux-mêmes et à la formation de leur esprit critique.

- Favoriser la socialisation des enfants et des jeunes : apprendre les notions de droits et devoirs, agir sur la construction des règles.

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

- Accompagnement à la parentalité

Mutualisation et Partenariat

- Impulser des actions partenariales (établissements scolaires, structures d'accueil et de de loisirs, associations) recentrées sur les besoins du public (familles et enfants), favorisant la coéducation.

- Favoriser les formations et échanges de compétences, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être des acteurs éducatifs du territoire.

Ex : les formations des acteurs éducatifs proposées depuis 2016.

- Favoriser la mise en place d'actions mutualisées

Ex : les séjours partagés proposés depuis 2016

- Faciliter la mutualisation des moyens et outils pédagogiques.

Ex : la création de malles pédagogiques depuis 2017

Axes transversaux

- Favoriser la mise en place sur le territoire de projets en lien avec :
  - Le développement durable
  - L'intergénérationnel
  - La diversité et l'ouverture culturelle
  - La pratique d'activités physiques, sportives et de santé
  - La découverte d'activités scientifiques

IV. Evaluation

1. Des actions

Chaque action financée ou organisée par la Communauté de Communes à destination de l'enfance jeunesse sera évaluée au niveau quantitatif (nombre d'enfant, commune de résidence...), qualitatif (en lien avec les objectifs pédagogiques) et financier (Budget réalisé).

2. Travail partenarial

Des rencontres régulières seront organisées avec les structures afin de se tenir informé des besoins et des actions mises en place, l'objectif étant de permettre une cohérence éducative et une complémentarité dans les propositions faites au public

3. Evaluation du CEJ

Annuellement nous réunirons, les élus de la commission enfance jeunesse, les partenaires (CAF, MSA, PMI,DDCSPP), les professionnels du territoire, et les associations afin de réaliser un suivi et une évaluation du CEJ, qui nous permettra également de faire le lien avec ce Projet Educatif.

Validé en bureau le 13 novembre 2018

Communauté
de Communes
Centre Tarn